



**SECRÉTARIAT
GÉNÉRAL**

Paris, le 14 juin 2018

Madame Marie-Anne Lévêque
Secrétaire générale de
l'Éducation nationale et
de l'Enseignement supérieur
110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Nos réf. : CNB/BN/5244

Madame la secrétaire générale,

Depuis leur création à la fin du XIXème Siècle, les écoles publiques françaises ne possèdent pas de statut juridique. Cela engendre au quotidien de nombreuses difficultés et souvent un manque de proximité et de réactivité dans la mise en œuvre des décisions.

Les difficultés sont encore plus prégnantes aujourd'hui de par la diversité des partenaires et la multiplication des tâches demandées aux directeurs et directrices d'école et aux enseignantes et enseignants.

Pour le Sgen-CFDT, il convient de réfléchir avec ces partenaires à un statut juridique qui permettrait de répondre aux besoins actuels. Ce statut doit ainsi permettre une plus grande autonomie des écoles tout en garantissant leur inscription dans les objectifs nationaux assignés aux écoles et un ancrage important dans le territoire.

Riche de rencontres avec de nombreux enseignants et enseignantes en France, le Sgen-CFDT a construit un projet de structuration de l'école. Plusieurs équipes et des collectivités territoriales nous ont déjà indiqué qu'elles étaient prêtes à entrer dans l'expérimentation. C'est ce projet que nous souhaiterions vous présenter et ainsi échanger avec vous, avant l'ouverture de la réflexion annoncée par le ministre dans le cadre de l'agenda social. Le Sgen-CFDT souhaite que nous n'en restions pas à une réflexion en 2019, mais que des décisions seront prises pour améliorer les conditions d'exercice aussi bien des directeurs et directrices que des enseignantes et enseignants qui œuvrent au quotidien dans les écoles.

Aussi le Sgen-CFDT souhaiterait pouvoir vous rencontrer et évoquer cette question qui impacte partout en France le fonctionnement des écoles, le travail des enseignantes et enseignants qu'ils et elles exercent ou non des fonctions de direction.

Nous vous prions de croire, Madame la secrétaire générale, en notre attachement au service public d'éducation.

Catherine Nave-Bekhti
Secrétaire générale du Sgen-CFDT